



COMITE DE PILOTAGE
Site Natura2000 « Rivière d'Étel »
FR 5300028
Le 13/12/2021 à Local-Mendon



Présidence :

Yolaine BOUTEILLER

DDTM56 / Chef de l'unité Nature Forêt Chasse, Représentant la Préfecture

Elodie LE FLOCH

Présidente du Comité de Pilotage, Vice-Présidente du Syndicat Mixte de la Ria d'Étel en charge de la Biodiversité, Maire de Kervignac

Animation :

Charlotte IZARD

Chargée de mission Natura2000, Syndicat Mixte de la Ria d'Étel

PRÉSENTS

Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements

Annie AUDIC

Vice-présidente déléguée à l'assainissement non collectif, à la biodiversité et à l'accueil des gens du voyage, AQTA

Pascal GOAVEC

Adjointe Local-Mendon, élue SMRE

Daniel LE CARRER

Adjoint, BELZ

Marie-Christine LE QUER

Vice-Présidente Département 56

Olivier PECOURT

Adjoint, Landaul

Elodie LE FLOCH

Vice-Présidente du Syndicat Mixte de la Ria d'Étel en charge de la Biodiversité, Maire de Kervignac

Représentants des propriétaires et usagers

Jean-Baptiste GUILLAS

Association pour la défense du littoral et des pêcheurs de la Ria d'Étel, Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers

Marine TAILFER

Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Morbihan

Jacques CARRER

Président du Syndicat Ostréicole de la Ria d'Étel

Représentants d'associations de protection de la nature et d'organismes scientifiques

Anne FOUSNAQUER

Eau et Rivières de Bretagne

André LERCULEY

Union des Associations de Navigateurs du Morbihan

Anne-Elisabeth TAUSSAT

Compagnie des Ports du Morbihan

Hélène TROUMELIN

Bénévole, Bretagne Vivante

Représentants de l'Etat

Hugues CASABONNET

Office Français pour la Biodiversité

Sébastien GUILLARD

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Absents excusés

Stéphane BASCK	Fédération Départementale des Chasseurs du Morbihan
Camille BLOT-ROUGEAUX	Conservatoire du littoral
Sophie BODIN	DRA - Service Espaces Naturels Sensibles, Département 56
Hélène BOUTELOUP	Chargée d'études Paysages et milieux naturels, AudéLor
Pierre BROSSIER	CRPF
Anne Laure CAUDAL	Chargée d'études FDAAPPMA56
Boris FRANÇOIS	Directeur, Cercle Nautique de la Ria d'Étel
Marion HARDEGEN	Conservatoire Botanique National de Brest
Benoît LE HUNSEC	Chargé de coordination Unité de régulation des moustiques, Département 56
Gilles PAILLAT	Chargé de mission biodiversité, DREAL
Lucile TAJAN	Chargée d'Interventions Milieux Aquatiques, Agence de l'Eau Loire-Bretagne

ORDRE DU JOUR

Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements

- ✓ Renouvellement de la structure animatrice
- ✓ Désignation du (de la) président(e) du comité de pilotage

Ensemble du COFIL :

- ✓ Bilan d'activité 2021
- ✓ Perspectives d'animation pour 2022
- ✓ Questions diverses

INTRODUCTION

Charlotte IZARD accueille les participants au 11^{ème} comité de pilotage du site Natura2000 « Ria d'Étel » et rappelle l'ordre du jour de la réunion.
Elle propose un tour de table.

Yolaine BOUTEILLER rappelle l'importance pour l'État de la politique natura 2000.
Elle évoque les travaux à venir dans le cadre de la stratégie aires protégées 2020-2030, auxquels les acteurs des territoires seront invités à participer.
L'Etat travaille avec le Syndicat Mixte de la Ria d'Étel depuis de nombreuses années. Il a renforcé le financement apporté à la structure depuis quelques années et Il est particulièrement attentif à accompagner le Syndicat Mixte sur des axes stratégiques à l'échelle du Département. C'est notamment le cas de la lutte contre le Baccharis pour lequel le Plan de relance a pu être mobilisé.

La première partie du COFIL concerne le renouvellement de la structure animatrice et la désignation du président(e) du comité de pilotage.

RENOUVELLEMENT DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Yolaine BOUTEILLER procède au renouvellement de la structure animatrice. Conformément à l'article R414-8-1 du code de l'environnement, il convient de renouveler tous les 3 ans la structure animatrice du site.

Le Syndicat mixte de la Ria d'Étel, opérateur du site depuis 2007, a fait acte de candidature par courrier adressé à la DDTM. Celui-ci propose cette candidature au COPIL.

Les actions menées par le syndicat mixte sont reconnues. Un partenariat fort est en place avec l'État ainsi qu'avec les autres structures du territoire.

Élodie Le Floch témoigne que la candidature du syndicat est portée par le comité syndical pour qui il n'y a pas eu de doute lors du vote pour la candidature.

Les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements membres du comité de pilotage Natura 2000 reconduisent à l'unanimité le Syndicat Mixte de la Ria d'Étel en tant que structure animatrice du site de la ria d'été pour 3 ans.

ELECTION DU (DE LA) PRESIDENT(E) DU COPIL

Elodie LE FLOCH, Présidente du COPIL du site Natura2000 depuis 2014, souhaite renouveler sa candidature à ce poste pour un troisième mandat. Elle a adressé un courrier, en ce sens, à la DDTM en amont du COPIL.

Elle motive sa candidature en rappelant sa délégation « biodiversité » au syndicat mixte et témoigne de son intérêt pour les actions mise en œuvre dans le cadre de la démarche Natura 2000.

L'image de contrainte qu'elle pouvait avoir de Natura 2000 avant son implication dans la démarche, a évolué très positivement au regard des actions menées sur le territoire. Cette politique ne fige pas les choses, elle révèle les richesses de notre environnement et souligne l'intérêt d'une animation locale.

Elodie LE FLOCH estime que les actions mise en place s'inscrivent dans le temps et convient que cela la convainc de poursuivre son engagement pour les 3 ans à venir.

Yolaine BOUTEILLER propose donc la candidature unique de Mme Elodie LE FLOCH pour la présidence du COPIL.

Les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements membres du comité de pilotage élisent à l'unanimité Mme Elodie LE FLOCH Présidente du comité de pilotage du site Natura2000 « ria d'Étel ».

La réunion du COPIL s'ouvre à l'ensemble des membres.

BILAN D'ACTIVITE 2021

Elodie LE FLOCH invite Charlotte IZARD, chargée de mission pour l'animation du site, à poursuivre l'ordre du jour.

Charlotte IZARD, fait un rapide rappel des caractéristiques et enjeux du site.

➤ **Voir présentation jointe : diapo p.3**

🔄 Pour rappel, le DOCOB ainsi que tous les éléments liés à la démarche Natura2000 « Ria d'Étel » sont téléchargeables sur le site internet dédié : <http://ria-etel.n2000.fr/> .

Charlotte IZARD, présente ensuite le Bilan d'activité 2021.

➤ **Voir présentation jointe : diapo p.4 à 23**

Les actions réalisées en 2021 sont présentées par grands projets portés par la structure opératrice.

➤ **Mobilisons-nous pour la Ria : ensemble limitons le Baccharis**

- ✓ Projet de restauration des habitats de prés salés par la limitation d'une espèce exotique envahissante (*Baccharis halimifolia*) grâce à la mobilisation citoyenne
- ✓ Présentation du bilan de la période 2017 – 2020
- ✓ Présentation de la suite envisagée du projet : financement d'actions dans le cadre du plan de Relance du Ministère de la transition écologique.

➡ Questions / Discussions

Yolaine BOUTEILLER rappelle l'arrêté préfectoral de lutte contre le Baccharis à l'échelle du département avec l'obligation pour les propriétaires de limiter la propagation de l'espèce. Cet arrêté est un levier pour les acteurs de terrain pour agir.

Le groupe de travail mis en place à l'échelle du département répond aux besoins de faire du lien entre gestionnaires et de capitaliser sur les retours d'expérience ainsi que de réfléchir à la priorisation afin d'assurer la constance des actions.

Il est appelé que l'objectif est la restauration des habitats d'intérêt communautaire.

Quelle est la perception des participants sur le projet « mobilisons-nous pour la ria » ?

Ce projet est un projet de reconstitution du paysage qui s'appuie sur une énergie déployée au sein du territoire. Il nécessite un travail d'animation important.

Les habitants sont satisfaits de retrouver les paysages qu'ils ont connus alors qu'au départ ils ne savaient pas quel était l'objectif de lutter contre le Baccharis : la connaissance de la problématique s'est améliorée et les résultats (ouverture) sont visibles.

Les travaux avec les chevaux sont particulièrement appréciés des habitants et des élus.

C'est un budget important qui est amené sur le territoire. Le soutien du plan de relance donne du sens à la poursuite des actions et les résultats d'ores et déjà obtenus montrent que « ce n'est pas sans fin ». C'est un projet qui s'inscrit dans la durée et doit tenir compte de l'importance de réaliser le suivi des secteurs sur lesquels des arrachages sont menés.

Ce temps long nécessaire à la pérennité des actions (sur 6 à 7 ans) n'est pas toujours compatible avec la temporalité des appels à projets (financements).

Par ailleurs la difficulté de financer de l'animation est mise en avant, alors que tous s'accordent sur le fait que pour mobiliser il faut de la ressource humaine.

L'engagement de l'agence de l'eau, notamment ne s'est pas poursuivi sur cette nouvelle phase du projet. On peut le déplorer mais c'est aussi lié au nouveau programme d'action de l'Agence qui cible les bassins prioritaires qui nécessitent des aides pour démarrer des actions.

L'autofinancement local a du sens pour l'ancrage dans le territoire des projets et peut permettre d'apporter des compléments financiers.

Ici on peut voir que les projets fondés sur la biodiversité peuvent aussi concerner des thématiques plus larges (lien social...).

La mobilisation des participants hors du territoire (notamment lors des chantiers de 5 jours) sur des chantiers longs a pu faire écho localement et renforcer l'importance du projet.

Cet exemple témoigne qu'il n'y a pas de recette type dans l'animation Natura 2000 mais qu'il y a beaucoup de manières de procéder, ce qui confirme l'intérêt de l'animation locale.

➤ **Observatoire Participatif des Herbiers de Zostères et Syngnathidés (OPHZ'S)**

- ✓ Projet de suivi des herbiers de zostères en sciences participatives, associant des plongeurs loisirs
- ✓ Rappel du rôle des herbiers de zostères
- ✓ 3 dispositifs de sciences participatives ont été retenus dans le cadre du projet « Life MARHA » porté par l'OFB (<https://www.life-marha.fr/>), dont l'OPHZ'S qui bénéficie ainsi d'un soutien financier de 20 000€ pour la période 2021 – 2023 et de l'accompagnement technique de l'association Planète Mer pour consolider le projet en Ria d'Étel et déployer ce suivi sur de nouveaux sites Natura2000.

➡ Questions / Discussions

Concernant les zostères, la question de leur rôle sur une augmentation de l'envasement de la Ria d'Étel est posée. Par ailleurs, les surfaces d'herbiers semblent localement en augmentation est-ce une réalité ?

Charlotte IZARD ainsi que **Hugues CASBONNET** rappellent que les surfaces d'herbiers étaient plus importantes historiquement (début du 20^{ème} siècle). Les surfaces actuelles restent en dessous des surfaces historiques et les deux espèces de zostères ne se développent pas de la même manière : si les Zostères marines semblent regagner des surfaces, ce n'est pas le cas des Zostères naines.

Enfin, les herbiers de zostères ont un fonctionnement cyclique témoignant d'une variabilité naturelle importante qui peut être liée à de nombreux facteurs.

L'originalité de la démarche OPHZ'S, parce qu'elle mobilise des citoyens sous l'eau, est soulignée. Cela a notamment justifié le financement Marha.

L'intérêt du programme pour suivre et mesurer l'évolution des herbiers est mis en avant.

Jusqu'en 2019, le protocole était en phase d'ajustement. La première année de données consolidées pour l'Observatoire est l'année 2021. Il est important, avant de déployer le protocole sur des nouveaux sites, de s'assurer qu'il se poursuive en Ria d'Étel.

➤ **Contrat Natura2000 : restauration des habitats sur 7 îlots de la Ria**

- ✓ Contrat de restauration des habitats d'intérêt communautaire sur 7 îlots de la Ria d'Étel, porté par Bretagne Vivante
- ✓ 1^{ère} année de travaux, réalisés par 2 entreprises en septembre / octobre 2021

➡ Questions / Discussions

Il est rappelé que les contrats Natura2000 constituent des financements dédiés à la démarche. Les opérations peuvent être financées à 100%. Ils peuvent être déposés par des collectivités et des particuliers, ce qui peut contribuer à une émulation au niveau du territoire.

Ce projet a permis aussi d'élargir les réflexions sur la protection des îlots, et notamment les îlots classés en Arrêté de Protection de Biotope (Logoden et Iniz er Mour), dont les dates d'interdiction de débarquement ont été prolongées jusque fin août en 2020 et 2021. Ainsi, un travail sera engagé en 2022, en lien avec le territoire, sur la meilleure façon de mieux protéger ces 2 îlots.

➤ **Prise en compte de l'enjeu « landes »**

- ✓ Travail en lien avec les exploitants forestiers / DDTM

➡ Questions / Discussions

La difficulté de mettre en place des actions, alliée à la très forte fragmentation des parcelles est une nouvelle fois mise en avant.

Le travail effectué permet de limiter les impacts des coupes sur les secteurs à enjeux et raisonner l'obligation de reboisement des parcelles en privilégiant des solutions complémentaires (régénération naturelle, maintien d'îlots boisés...).

PERSPECTIVES 2022

Les actions engagées vont se poursuivre en 2022.

QUESTIONS DIVERSES

Anne FOUSNAQUER demande si la thématique des algues vertes peut-elle être prise en compte dans natura 2000 ?

La problématique dépasse le cadre des habitats et espèces d'intérêt communautaire. En tout cas, les solutions qui pourraient être apportées sont des solutions évoquées à l'échelle des bassins-versants.

Elle demande des précisions sur l'arrêt du conseil d'État, du 15/11/2021, d'interdiction des pesticides dans les sites natura 2000 ?

Le conseil d'État a répondu à une requête de France Nature Environnement en indiquant que les dispositions réglementaires en vigueur ne permettent pas de garantir que l'utilisation de pesticides sera systématiquement encadrée, voire interdite, en zone Natura2000. Ce même arrêt impose au gouvernement de travailler dans les six mois à la mise en œuvre de la limitation et/ou l'interdiction des pesticides dans les sites natura 2000.

Le travail est en cours au ministère avec plusieurs hypothèses, notamment l'identification de zone à enjeux pour limiter cette utilisation mais nous n'avons pas d'information supplémentaire.

CONCLUSION

Elodie LE FLOCH adresse ses remerciements pour le travail effectué avec dynamisme et souligne que les chargés de mission natura 2000 se mobilisent pour mettre en œuvre leurs idées.

Les actions mises en place sont innovantes. Elle exprime une certaine fierté pour le fait que ces actions soient basées sur la participation : on ne travaille pas seul !

Par ailleurs, le volet relationnel et scientifique mis en œuvre dans les projets donnent de la légitimité aux actions, qui de fait, s'attachent à présenter un aspect démonstratif et reproductible.

Enfin, l'intérêt d'un comité de pilotage en salle et l'organisation de visites de terrain est très positif pour se rendre compte des enjeux et s'approprier ces enjeux.

Elodie LE FLOCH conclut en remerciant les participants.

La séance est levée à 11h40.

Elodie LE FLOCH
Présidente du Comité de Pilotage
du site Natura2000 « Ria d'Étel »

